Décision 00-D-26 du 21 juin 2000

relative à des pratiques relevées lors d'un marché d'électrification rurale dans le département des Pyrénées-Atlantiques

Posted on: 22 août 2000 | Secteur(s):



Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la

saisine

Ministre délégué aux finances et au

commerce extérieur

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

Entreprise(s)

concernée(s)

Syndicat départemental d'électrification des

Pyrénées-Atlantiques, L'Entreprise

Industrielle, ETDE (anciennement ETDE

Réseaux d'Energies), SNEF (anciennement SNEF Electric Flux), Saunier Duval Electricité,

Forclum Midi-Pyrénées, Alstom Entreprise

(ancienn

Lire

le texte intégral de la décision 264.45 Ko